

Modalités d'information et de participation du public mises en œuvre depuis la fin du débat public et présentation des actions à venir :

Invitation à poursuivre le dialogue après la fin du débat public et l'adoption du schéma d'ensemble

Au terme du débat public sur le schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris qui s'est achevé le 31 janvier 2011, la Société du Grand Paris a adressé ses remerciements aux franciliens pour leur participation et leur mobilisation. Dans une annonce presse publiée dans 20 Minutes et Métro, elle concluait son message de remerciement par « le projet avance, le dialogue continue » témoignant ainsi de sa volonté de poursuivre les échanges avec les publics intéressés au projet : les élus, les acteurs économiques et professionnels, les associations et les franciliens.

Deux mois après le débat public, la CNDP et la CPDP ont publié leur bilan et leur compte-rendu du débat public. Deux mois plus tard, le 26 mai 2011, la Société du Grand Paris tirait les enseignements du débat et faisait approuver l'Acte motivé, prévu par l'article 3 de la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, à l'unanimité des membres de son Conseil de surveillance. **Ce document et l'atlas cartographique qui l'accompagne ont été envoyés à tous les signataires d'un cahier d'acteurs.**

Création du site Internet « societedugrandparis.fr »

Depuis le 31 mai 2011, l'acte motivé est en ligne sur le site Internet de la Société du Grand Paris. Les internautes ont la possibilité de le télécharger ou de le feuilleter en ligne, en sélectionnant les chapitres qui les intéressent. Dès sa publication, le décret du 24 août 2011 approuvant le schéma d'ensemble a également été mis en ligne sur ce site.

Le site Internet de la Société du Grand Paris est à double entrée. Il s'adresse à tous les publics qui recherchent de l'information d'ordre institutionnel sur l'établissement public et à ceux qui souhaitent s'informer sur le projet. Une rubrique « le métro et vous » permet aux internautes de s'informer sur le projet à l'échelle de chaque département et d'y trouver une analyse sur l'amélioration des déplacements et le soutien à l'activité économique pour les 8 départements d'Île-de-France.

1. La concertation avec les « acteurs »

1.1. Mise en place des comités de pilotage avec les maires

Des comités de pilotage ont été mis en place pour traiter des sujets qui intéressent les 57 gares du tracé. Ces comités de pilotage rassemblent les maires, les directeurs des services techniques de leur collectivité, les présidents de communautés d'agglomération, les conseils généraux, le STIF et les services de l'Etat, aux côtés de la Société du Grand Paris. Ils sont un lieu d'échange, de recherche des meilleures solutions techniques, urbaines et environnementales, et restent également vigilants sur la maîtrise des coûts, des délais et des risques. 49 comités sont aujourd'hui actifs. Ils se sont réunis une fois en 2011 et une fois au premier semestre 2012 pour définir précisément l'emplacement du volume de la gare. Les « COPIL 3 » se tiennent depuis le mois de juin 2012, sur le tronçon Pont-de-Sèvres / Noisy-Champs. Chaque COPIL est préparé par 3 à 5 réunions en comités techniques. Ce dispositif de concertation de grande ampleur fait déjà la preuve de son efficacité dans la prise de décision et il est très largement plébiscité par les élus.

Les directeurs institutionnels de la Société du Grand Paris sont chargés de faire l'interface avec les élus. Issus du monde des projets et connaissant bien les territoires d'Ile-de-France, les quatre directeurs des relations institutionnelles couvrent les huit territoires d'Ile-de-France. Aux côtés des pilotes techniques que sont les directeurs de projet, ils animent les comités de pilotage.

1.2. Participation à des salons professionnels

En 2011 et 2012, la Société du Grand Paris a participé à plusieurs salons professionnels :

- Aux côtés du ministère de la ville, elle a participé :
 - Aux journées nationales d'échanges des acteurs de la rénovation urbaine les 14 et 15 juin 2011. Ces journées ont permis d'échanger sur le projet avec les élus, les bailleurs sociaux, les partenaires financiers, les associations d'habitants et les services de l'Etat.
 - Au salon des maires et des collectivités locales du 22 au 24 novembre 2011 : ce salon a permis d'échanger avec les maires et les élus de la France entière.
- Aux côtés des Etablissements publics d'aménagement :
 - Au Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM), du 6 au 9 mars 2012 à Cannes. Ce salon rassemble chaque année les investisseurs et les promoteurs du monde entier. A cette occasion, la SGP, les établissements publics d'aménagement franciliens et l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne ont fait stand commun (sur 466 m²) et ont témoigné de leur engagement au service du Grand Paris. Aux côtés des collectivités territoriales et des acteurs économiques, ils ont montré qu'une dynamique puissante était à l'œuvre en Ile-de-France. Le public a eu la parole à l'occasion des conférences qui se sont déroulées en continu sur le stand.

- A titre individuel, elle a participé :
- Au salon de l'habitat francilien, organisé par l'Association des Maires d'Ile-de-France au parc floral de Vincennes, les 29 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2011 ; une conférence de présentation du Grand Paris Express réunissant Etienne Guyot et Sophie Mougard a été organisée dans le cadre de ce salon. La Société du Grand Paris avait un stand de 42 m2 présentant le réseau et ses gares.
- Au salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI), du 1^{er} au 3 décembre 2011 ; la SGP a organisé deux conférences à l'occasion de ce salon sur les thèmes suivants :
 - « Le Grand Paris : un levier de valorisation de la région capitale » ;
 - « Les gares du Grand Paris : un accélérateur de dynamique urbaine ».
 Ces conférences ont réuni chacune environ 150 participants
- Au salon de la nouvelle ville organisé du 3 au 5 avril 2012 par l'Association des Maires d'Ile-de-France au parc floral de Vincennes. Salon sur lequel de nombreux élus franciliens étaient présents.
- Au Salon "Transports Publics 2012", le grand rendez-vous européen de tous les acteurs et professionnels du transport public et des modes de déplacement durable, qui s'est tenu les 5, 6 et 7 juin au Parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris. Salon sur lequel a été présenté le CarbOptimum®, un outil d'aide à la décision permettant d'optimiser et de maîtriser les émissions de gaz à effet de serre, outils développés par la SGP.

1.3. Réunions d'information et d'échange avec les acteurs économiques

Avec l'appui des préfetures de département, la Société du Grand Paris a organisé des réunions d'échanges avec les acteurs économiques dans les départements d'Ile-de-France. Là où elles se sont déjà déroulées, ces réunions ont réuni 150 à 200 participants, chefs d'entreprises pour la plupart. Ces réunions ont permis d'échanger sur le projet :

- Le 13 octobre 2011 en Seine-Saint-Denis (cette réunion a été organisée à l'initiative du MEDEF Ouest de Seine-Saint-Denis).
- Le 24 novembre 2011 en Seine-Saint-Denis (cette réunion a été organisée à l'initiative du Conseil Général de Seine-Saint-Denis).
- Le 6 février 2012 dans les Hauts-de-Seine.
- Les 27 et 28 mars 2012 à l'initiative des Hauts-de-Seine et en partenariat avec BNP PARIBAS (présentation du projet Grand Paris Express devant les dirigeants des 30 entreprises du CAC 40).
- Le 14 février 2012 dans le Val-de-Marne.
- Le 14 février 2012, présentation du projet devant l'association DELTAS regroupant les entreprises de Saint Quentin en Yvelines.
- Le 15 Mars 2012 dans les Yvelines.
- Le 22 Mars 2012 dans l'Essonne.

En dehors de ce cycle de rencontres, des réunions de présentation du projet et d'échange ont eu lieu à la demande de certaines entreprises. C'est le cas de Vinci, Bouygues, BNP Paribas RealEstate et de la Fédération nationale des travaux publics.

1.4. Consultation des associations environnementales

Dans le cadre des études environnementales en cours pour alimenter les études d'impact (notamment les études Natura 2000), la direction de l'ingénierie environnementale et de la qualité a mis en place un comité de pilotage associant notamment l'ensemble des gestionnaires des sites et les associations environnementales intéressées. Ces partenaires peuvent ainsi intervenir aux étapes clés des études.

1.5. La diffusion de « clés info »

Pour informer le grand public des différents sujets liés au projet, la Société du Grand Paris a mis en place les « clés infos ». Cet outil d'information rapide tient sur un recto verso. Il vise à donner l'essentiel de l'information sur un sujet précis lié au projet. 3 numéros sont parus. Le 1^{er} daté de janvier 2012 présentait de manière globale la Société du Grand Paris et le projet. Le 2nd publié en février 2012, plus technique se focalisait sur les sondages de sols réalisés dans le cadre du projet. Le 3^e édité en mai 2012, présentait le CarbOptimum[®], calculateur carbone de la SGP.

2. Les modalités d'information et de participation du grand public

2.1. Création d'un onglet concertation sur le site Internet

En janvier dernier, la page d'accueil du site Internet de la SGP a été refondue de façon à y intégrer un onglet concertation. En cliquant sur le bouton « le projet avance, la concertation continue, exprimez-vous », l'internaute a accès à un formulaire lui permettant d'exprimer un avis ou de poser une question.

Depuis sa mise en ligne, la fréquentation du site est régulière. Elle se stabilise aujourd'hui à 600 visites par jour et 1 400 pages sont en moyenne vues chaque jour (hors week-end). Les questions posées reçoivent chacune une réponse individualisée.

2.2. Diffusion d'une newsletter

En s'inscrivant à la Newsletter les internautes peuvent s'informer sur les avancées du projet : chaque mois, les dernières actualités sont présentées à travers un court article de Une, des brèves et la rencontre d'un collaborateur de la Société du Grand Paris ou d'une personnalité extérieure.

Sept Newsletters sont parues depuis décembre 2011. La newsletter du mois de mai 2012 a été envoyée à 2 829 contacts, parmi lesquels 1 186 sont des internautes s'y étant abonnée sur le site Internet de la SGP.

2.3. Réunions d'information et d'échange

A la demande des maires, la Société du Grand Paris a participé à différentes réunions publiques afin de faire un point de l'avancement du projet et de répondre aux questions des habitants :

- 15 février 2011, réunion publique à la mairie de Thiais sur l'implantation de la future gare, 150 personnes ;
- 24 mars 2011, réunion publique de quartier à Aulnay-sous-Bois, 100 personnes ;
- 08 avril 2001, réunion publique de quartier à Gonesse, 90 personnes ;
- 14 novembre 2011, réunion publique à Cachan, 200 personnes ;
- 8 décembre 2011, réunion publique à Champigny Salle Tabanelli, présentation de la SGP, 600 personnes ;
- 13 décembre 2011, réunion publique à Saint-Mandé, Les acteurs de l'innovation de l'est parisien, 150 personnes ;
- 16 décembre 2011, conseil municipal de Champigny-sur-Marne, 200 personnes ;
- 12 janvier 2012, réunion visite de terrain avec élus, associations, habitants à Villepinte en Seine-Saint-Denis, 60 personnes ;
- 7 février 2012, conseil municipal de Bagneux, 40 personnes ;
- 9 février 2012, réunion publique à Champs-sur-Marne, 300 personnes ;
- 13 juin 2012, bureau municipal de Malakoff, 20 personnes ;
- 20 février 2012 bureau municipal de Nanterre, 20 personnes ;
- 11 février 2012, manifestation locale au Kremlin-Bicêtre, futur emplacement de la Gare, suivie d'une présentation de la SGP, 100 personnes ;
- 15 février 2012, réunion publique à Villiers le Bâcle, 220 personnes ;
- 24 novembre 2011 : le projet de réseau de transport public du Grand Paris est présenté dans le cadre du débat public sur la ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) ;
- le projet a également été présenté à Neuilly et à Nanterre lors de réunions de concertation sur le projet Eole ;
- A la demande du Conseil Général des Hauts-de-Seine, la Société du Grand Paris a participé le 20 juin 2012 à la plénière de clôture du conseil de développement durable des Hauts de seine (100 personnes).

3. Les actions de concertation à venir

3.1. Une nouvelle étape de concertation avant les enquêtes publiques

En amont de chaque enquête publique, la Société du Grand Paris souhaite renforcer la concertation avec le grand public en organisant des réunions publiques sous la houlette d'un garant de la CNDP. Il s'agit pour la Société du Grand Paris de se rapprocher du public de manière à mieux cerner ses sujets de préoccupation et à mieux préparer les enquêtes.

Cette phase de concertation pourra également avoir lieu en ligne avec des sites internet dédiés à chaque tronçon, de façon à favoriser une information la plus fine possible et à encourager la participation.

Le 1^{er} tronçon concerné par cette nouvelle phase de dialogue avec le grand public est celui qui relie Pont de Sèvres à Noisy-Champs, tronçon de 33 km qui comprend 16 gares et qui traverse 23 communes et 4 départements (Hauts-de-Seine, Seine Saint-Denis, Seine-et-Marne et Val-de-Marne).

21 réunions publiques présidées et animées par la Société du Grand Paris, se tiendront sur ce tronçon en septembre-octobre 2012.

Différentes **actions d'information, de sensibilisation et de participation du public** (via notamment les outils multimédias) sont prévues.

- **Une identité graphique « concertation »**

Une charte graphique propre à la concertation du projet Grand Paris Express sera créée pour identifier la démarche dans sa globalité et permettre une déclinaison par tronçon. L'ensemble des actions et supports d'information et de concertation diffusés respecteront cette charte graphique, afin que le grand public identifie bien la démarche mise en œuvre.

- **Une exposition dans chaque commune**

Un jeu de 6 panneaux d'exposition sera mis en place dans chaque mairie du tronçon (23 communes) et éventuellement dans d'autres lieux publics (à définir). Ces panneaux présenteront : le projet Grand Paris Express ; les acteurs et le financement du projet ; la démarche de concertation engagée ; le tronçon Pont-de-Sèvres – Noisy-Champs ; le calendrier du projet, les enjeux environnementaux et urbains, l'aménagement des gares, les émergences, les emprises de chantier...

Ils resteront en place pendant toute la durée de concertation.

- **Un dépliant d'information diffusé sur l'ensemble du tronçon**

Un dépliant de présentation du tronçon qui présentera également le calendrier et les modalités de la concertation sera édité. Largement diffusé auprès des habitants ce dépliant sera mis à disposition dans les lieux publics des 23 communes et éventuellement boité et tracté sur des sites stratégiques (à définir avec le prestataire lorsque celui-ci sera retenu).

- **Des affiches et tracts diffusés sur chaque commune**

Des affiches et des tracts personnalisés annonceront chacune des 22 réunions publiques (version personnalisée par commune).

- **Un portail web « concertation »**

Un portail web sera dédié à la concertation des différents tronçons du Grand Paris Express. Il présentera les grandes lignes du projet de Grand Paris Express puis renverra sur les sites web de chaque tronçon soumis à concertation.

- **Un site web dédié à la concertation du tronçon Pont-de-Sèvres / Noisy-Champs**

Ce site web se focalisera sur le tronçon concerné (objectifs, enjeux, aménagements prévus...) et les modalités de concertation mises en œuvre (planning, lieux des réunions...). Les internautes auront la possibilité de poster des avis, de poser des questions, de feuilleter et télécharger des documents.

- **Adaptation du site web aux tablettes numériques et Smartphone**

Une version mobile du site Internet sera développée, afin qu'il puisse être accessible et lisible sur Smartphone et tablettes numériques.

- **Une présence sur les réseaux sociaux**

Des pages sur les réseaux sociaux (compte spécifique sur Facebook, twitter...) seront créées et animées pendant cette phase de concertation.

- **Une communication transversale et partenariale**

Des relais dans les supports municipaux existants sont prévus (évoqués avec les élus lors des comités de pilotage). Un kit communication, contenant l'ensemble des éléments de communication disponibles (éléments graphiques, éléments de langage, supports édités, bannières web...), sera mis à disposition des partenaires du projet.

- Publication d'articles de fond dans la presse municipale et départementale
- Campagne d'affichage pour annoncer les réunions publiques
- Netlinking (liens entre les sites web des collectivités locales et le site web du tronçon)

- **Relations publiques et presse**

Des opérations de relations publiques telles que des visites de sites (emplacement d'une gare, d'un ouvrage annexe, opération de forage...) pourront être organisées.

Une conférence de presse sera organisée pour le lancement de la phase de concertation et la tenue des réunions publiques sera annoncée par voie de presse.

3.2. Des rencontres avec les élus par tronçon

Au mois d'avril 2012, une série de 6 grandes réunions a été organisée par la Société du Grand Paris avec les élus de chaque tronçon.

- Tronçon Noisy-Champs / Le Bourget : 2 avril
- Tronçon Les Grésillons / Le Mesnil-Amelot : 6 avril
- Tronçon Pont de Sèvres / Les Grésillons : 10 avril
- Tronçon Olympiades / Orly : 10 avril
- Tronçon Pont de Sèvres / Noisy-Champs : 12 avril
- Tronçon Orly / Versailles : 12 avril 2012

Ces réunions ont permis de réunir 660 personnes, dont plus de 60 maires, 17 parlementaires et 4 Présidents de Conseil généraux (M. Patrick Devedjian, M. Christian Favier, M. Vincent Eblé et M. Claude Bartolone).

Il s'agissait de donner à chacun une information qui dépasse celle très localisée traitée dans les comités de pilotage. A l'occasion de ces réunions, la Société du Grand Paris a abordé différentes thématiques liées au projet et fait le point sur les sujets suivants :

- l'avancement des études, du programme et des projets ;
- les enjeux et caractéristiques principales du tronçon ;
- les principales caractéristiques du métro ;
- les méthodes de réalisation et les impacts sur la ville ;
- le cadre juridique et réglementaire (dossier de DUP) ;
- le dispositif de concertation préalable à l'enquête publique;
- l'aspect foncier ;
- les principes architecturaux des gares ;
- le cadre financier.

CONCLUSION

Depuis la fin du débat public, la Société du Grand Paris a mis en place des actions de différentes natures, auprès des différents publics concernés et intéressés par le projet, de façon à informer, recueillir des avis et des témoignages. Ces rencontres ont permis de continuer à faire progresser le projet dans un esprit d'ouverture et d'échanges.

La Société du Grand Paris a adressé ce dispositif à la CNDP pour avis, afin de mettre en place une nouvelle phase de concertation avec le grand public, avant les enquêtes publiques, qui permette de mieux préparer ces rendez-vous cruciaux pour le projet.